



EXAMENS ET CONTRÔLES



Un système d'évaluation continue est mis en place pour les élèves; un bulletin est adressé aux parents une fois par an. Il comporte une évaluation et une appréciation de chaque enseignant.

Les élèves en cours de cycle sont évalués par contrôle continu.

Les élèves en fin de cycle sont évalués lors d'un contrôle selon un calendrier établi par la Direction.

Les appréciations A - B ou C+, en accord avec les professeurs et en rapport avec le travail de l'année, permettent d'accéder au cycle immédiatement supérieur ou couronnent la fin des études dans la discipline (Unités de Valeur).

Exceptionnellement une décision de réorientation instrumentale ou d'interdiction de continuer les études dans la discipline présentée (E = réorientation) peut être envisagée.

NB: Un contrôle en présence du Directeur peut être demandé par l'enseignant à tout moment de la scolarité d'un élève.

